

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1979)
Heft: 486

Artikel: Communication de masse : monopole radio-TV et démocratie : un même combat
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1016345>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Monopole radio-TV et démocratie : un même combat

1979 sera l'année de la SSR. En effet, il y a 25 ans, les premiers programmes de télévision étaient diffusés en Suisse. On comptait alors près de 2000 récepteurs; aujourd'hui plus de 2 millions.

Temps des commémorations donc, temps des questions aussi; questions brûlantes et immédiates, la hausse de la taxe, le renouvellement de la concession.

C'est à une véritable crise de légitimité que doit faire face la SSR. Une crise que la plupart des pays démocratiques ont connue lorsque la conjoncture devenait plus difficile, que la TV était le bouc émissaire désigné. Avec les mêmes problèmes et mythes de l'objectivité des émissions, de la toute puissance du media. Les tours de la TV sont des tours de contrôle aux yeux de certains partis et de certains milieux. Et ce n'est pas tout à fait un hasard si "le procès" de la SSR s'est développé en 1978 : 1979 est une année électorale importante. N'est-ce pas un député genevois de Vigilance – ce parti n'a pas pu participer à la campagne électorale à l'antenne en 1971 – qui a demandé par voie de motion au Conseil national de résilier la concession de la SSR ?

Au-delà des critiques et polémiques, c'est bien du monopole de fait de la SSR qu'il s'agit. Celui-ci n'a de sens que s'il est au service de l'intérêt général et de la démocratie. Qu'il y ait carence ou que l'évolution générale des technologies permette un certain libéralisme, alors il y aurait lieu de revoir le principe même du monopole radio-TV.

La SSR remplit-elle toutes les obligations de la concession ? Celles-ci lui assignent "de défendre et de développer les valeurs culturelles du pays, de contribuer à la formation spiri-

tuelle, morale, religieuse, civique et artistique, de donner une information aussi objective, étendue et rapide que possible, de répondre au besoin de divertissement, de servir l'intérêt du pays, de renforcer l'union et la concorde nationale et contribuer à la compréhension internationale".

Les principales critiques ne sont guère nuancées; elles sont rarement fondées. Toutes portent sur le même point: l'"objectivité", l'équilibre, l'impartialité des émissions d'information. Une véritable campagne qui a contribué à créer de toutes pièces un certain malaise, sinon la méfiance.

Face au matraquage de l'étranger

D'après la SSR, la Direction générale aurait reçu en 1977, 164 réclamations écrites concernant les programmes de la radio et de la TV. Willi Ritschard a précisé récemment qu'il n'y avait pas eu de plaintes contre la SSR durant les cinq dernières années en Suisse romande, qu'il y en avait une par semaine en Suisse alémanique...

En Suisse romande en tout cas, les programmes d'information – une des missions d'avenir de la SSR – sont en général d'un niveau très élevé. Il faut dire aussi que des étrangers, près d'un million de téléspectateurs français, les apprécient peut-être plus que les Suisses. Dans tous les domaines, les émissions de la TVR ont acquis une réputation exemplaire de qualité. S'agissant de l'information, aucune autre télévision n'est aussi didactique et rigoureuse, aussi attentive à la forme et aux langages les plus clairs.

Alors que presque tous les téléspectateurs suisses peuvent suivre un ou plusieurs programmes étrangers dans leur propre langue, la majorité reste fidèle aux programmes régionaux. Quand bien même les autres sociétés disposent de moyens incomparables. (aucun pays d'Europe n'est soumis à un tel "matraquage", eu égard à la disparité des ressources

financières et aux exigences typiquement helvétiques de la démocratie semi-directe qui entraînent une multitude de consultations populaires).

La critique et les modes

Au-delà des mythes, il faut dire que les idées de tolérance, de pluralisme sont neuves dans certaines régions de Suisse. D'où des réactions violentes dans les milieux les plus conservateurs de Suisse alémanique. Les Suisses romands semblent plus tolérants, les programmes de la TVR moins provocants, plus proches des sensibilités locales.

Au jeu de l'objectivité (de droite ou de gauche ?) il est facile d'isoler parfois le mot, la phrase, le montage qui trahissent l'opinion des auteurs, le parti pris, l'idéologie. Sur le long terme, nos programmes sont caractérisés par un souci constant d'équilibre (même si l'équilibre arithmétique n'est pas tout). On ne voit pas comment l'accusation de "propagande systématique", de politique "unilatérale" pourrait être soutenue. Il reste bien sûr l'air du temps, ces modes liées à la conjoncture. Au début des années 70, ce sont des émissions concernant la société (le mariage, la prison, l'armée, etc.) qui ont fait problème ; depuis 1974, celles touchant aux entreprises, à l'économie. Tous les responsables des "medias" doivent évidemment tenir compte des différences des mentalités, de l'évolution des sensibilités du temps.

Des groupes en quête de pouvoir

La télévision ? "Plutôt neutre politiquement", concluait un sondage réalisé en 1976. Il est bien clair que pour la majorité des Suisses la TV est d'abord un moyen de divertissement. Un merveilleux moyen de distraction. Et nombreux sont ceux qui considèrent que les partis politiques, les autorités et institutions diverses ont la part trop belle dans les pro-

grammes. Quant à ceux qui critiquent systématiquement les émissions d'information, ils constituent une minorité : des groupes de pression, des partis politiques, des milieux soucieux de leur image, de leurs intérêts, de leur pouvoir.

Mais la rupture du monopole, la mise en concurrence de la SSR avec des chaînes privées par exemple, ou la création de plusieurs sociétés chargées des émissions, serait-elle une solution plus satisfaisante pour les publics, pour la démocratie ?

Des effets pervers

Les émissions de télévision sont devenues une industrie, un marché, une marchandise aussi. A l'aune du libéralisme économique, on voudrait croire que les meilleurs produits seront finalement sélectionnés. En réalité, il apparaît partout et toujours que les émissions les plus ambiguës sur le plan culturel obtiennent les meilleures audiences. La concurrence dans un pays conduit à une forme d'escalade où triomphent les produits les mieux "emballés", les milieux adaptés aux besoins éternels d'émotion, de spectacle, d'évasion. En réalité, la quantité de programmes offerts a le plus souvent pour conséquence une baisse de la qualité, les lois de la concurrence ne jouent pas dans le sens souhaité.

En fait, il faut admettre que les émissions de télévision ne sont pas une marchandise comme les autres (du bon usage des sondages, fabriqués sur le modèle commercial !). On enregistre d'abord une désaffection du public pour les programmes d'information et de culture. Puis une programmation qui tient compte de cette tendance. Ce qui conduit à une TV commerciale caractérisée par la prolifération des programmes de divertissement.

Certes, on pourrait citer le cas de la Grande-Bretagne où, parallèlement à la BBC, il y a une autre chaîne concurrente et commerciale dont les programmes sont fabriqués par des

sociétés indépendantes. Mais il s'agit de la Grande-Bretagne : son territoire n'est pas touché par les TV étrangères, elle a une longue tradition de tolérance et de libéralisme. Ainsi nombre d'émissions qui y sont diffusées ne passeraient jamais en Suisse.

Autre exemple : la Belgique. Deux langues nationales, deux cultures, plus de dix programmes dans toutes les régions du pays. Monopole d'Etat, les deux instituts de la RTB et de la BRT sont financés par les redevances et les subventions de l'Etat. Pas de publicité. Et les programmes sont là, certainement plus critiques qu'en Suisse.

Les parlementaires, les groupes de pression qui ont refusé leur confiance à la SSR ouvrent

Avec plus de dix programmes dans certaines villes câblées – ainsi Bellinzona qui reçoit aussi les chaînes privées italiennes avec leurs émissions pornos – la plus grande partie de la Suisse se trouve déjà dans une situation de saturation, de concurrence extrême.

Les satellites dans les années 80 ne pourront que limiter encore la portée des programmes nationaux... et relativiser la notion-même de monopole.

Reste l'évolution technologique. Dans ce domaine, toutes les prévisions de ces dernières années le prouvent, il convient de rester prudent. Actuellement on pourrait dire qu'une deuxième chaîne existe déjà avec les cassettes qui font circuler et rediffuser à la carte nombre d'émissions. A court terme, on pourrait envisager l'établissement de radios privées à l'échelle régionale ou cantonale. Ce serait peut-être la meilleure manière de contre-balance les émissions étrangères, de retrouver les dimensions locales.

un débat important. En refusant l'augmentation de la taxe, ils mettent l'accent sur l'urgence de la mise au point d'une politique d'a-

mélioration des programmes. Une politique d'autant plus urgente que les programmes étrangers sont plus nombreux et séduisants, que la rigueur, la recherche et la vérification des informations exigent des moyens supplémentaires. En tout cas, en portant le soupçon sur le monopole, ils encouragent les manœuvres des groupes de presse – au moins trois en Suisse – qui sont prêts à investir les ondes. Des groupes qui disposent déjà de véritables monopoles dans la presse écrite.

La TV est devenue un contre-pouvoir qui dérange. Un pouvoir qui fascine des hommes politiques et certains milieux. En réalité, du fait du compartimentage, des conditions, des mentalités de la Suisse, ce pouvoir est singulièrement limité. Plus faible sans doute que celui de la "NZZ". Et le poste de TV, dans les années 80, aura d'autres fonctions, transmettra d'autres informations, d'autres services. Les ordinateurs, les banques de données constitueront – sous forme d'abonnements extrêmement onéreux – pour des groupes privés les véritables enjeux de l'avenir du petit écran (la révolution documentaire aux Etats-Unis (1).

"Dans notre démocratie, l'indépendance des moyens de communication de masse à l'égard de l'Etat et d'autres puissances est une nécessité absolue", déclarait le Conseil fédéral en 1973 à l'Assemblée fédérale dans son message sur l'insertion dans la Constitution d'un article sur la radiodiffusion et la télévision. Cette indépendance, la SSR combat pour le maintenir d'une manière remarquable (reste ouverte la question du contrôle démocratique de son activité, l'emprise bourgeoise sur ses organes nuisant à son image de marque, c'est le moins qu'on puisse dire) à l'égard des pouvoirs, des partis, des clans. Son monopole de fait, restreint ou élargi, reste toujours le meilleur garant de cette indépendance.

1) La documentation française, No 321.
Politique de la science (Bulletin d'information des organes suisses de politique de la science), No 3.